

VEIL JOURDE

38, RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

Tél. 33 (0) 1 56 69 56 69

Fax 33 (0) 1 53 53 94 94

Jean Veil
Georges Jourde
Emmanuel Rosenfeld
Pierre-François Veil
Eric Deubel
Pierre Deval
François de Navailles
Véronique Prévôt-Leygonie
Christophe Delrieu
Géraud Saint Guithem
François Esclatine
André Dupont-Jubien
Olivier Duhamel *
Laurent Jobert
Emmanuel Glaser
Bertrand Chauchat
Nassim Ghalimi

Avocats à la Cour
** Professeur de Droit*



le 3 février 2012

TRES CONFIDENTIEL

Objet: Dépôt de la documentation officielle – Légale et Financière – BSGR et VBG

Monsieur le Ministre,

En ma qualité d'avocat de BSGR, avec mon confrère Michael Hatchard du cabinet Skadden Arp, j'ai l'honneur de vous adresser, comme convenu avec les représentants de ma cliente, tous les documents la liant à la République de Guinée ainsi que des copies des documents fondamentaux de BSGR.

Vous trouverez donc ci-joint 4 exemplaires, constitué de 15 classeurs chacun, de cette documentation répondant à votre demande.

Comme souhaité par vous, vous disposerez ainsi sur un support papier, de l'exhaustivité des documents rassemblant toutes les informations sur les activités de ma cliente en Guinée et qui sont relatives à la joint-venture avec Vale. Ces documents sont identiques à ceux dont vous disposiez d'ores et déjà dans le cadre d'une « data room » électronique. Ces pièces, dont les études de faisabilité de Zogota et des Blocs en 8 exemplaires, ont également déjà été remises à vos services par le passé.

Je me permets d'insister tout particulièrement sur l'aspect hautement confidentiel du traitement de ces documents, notamment vis-à-vis de toute personne non autorisée.

Son Excellence Monsieur Mohamed Lamine FOFANA
Ministre des Mines et de la Géologie
République de Guinée

Ma cliente espère vous convaincre de sa vive et sincère volonté de poursuivre sa collaboration avec la République de Guinée dans tous les domaines, et vous rassurer quant à sa manière de procéder, et ce, dans la plus grande transparence.

De surcroît, comme il vous a été écrit précédemment, je me permets de vous préciser, au nom de VBG – Vale BSGR Guinea, au regard des activités de BSGR et de sa joint-venture en République de Guinée avec VALE, que le projet, qui a d'ores et déjà généré approximativement 3000 emplois directs et bien plus encore en termes d'emplois indirects, se place parmi les trois plus grands créateurs d'emploi en Guinée. Son potentiel est immense et de nombreuses réalisations restent encore à accomplir afin d'augmenter significativement les profits attendus par les activités du projet.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir faire constater, par le biais de vos représentants et conseillers, les réels progrès qui ont été accomplis et l'ampleur du travail exécuté sur les sites de Zogota et Simandou 1 & 2. Il est important de souligner l'importance des investissements ayant permis cet avancement et ce, malgré les incertitudes qui semblent peser sur l'avenir du projet, qui devrait pourtant avoir un impact positif considérable pour l'économie de la Guinée. Les retards accumulés à l'occasion de la négociation avec les autorités gouvernementales à l'effet d'obtenir la délivrance des autorisations, la durée des procédures et les incertitudes menacent l'ambitieux plan d'investissement de plus de 10 milliard de dollars sont à l'origine de pertes considérables pour VBG car les CAPEX ont déjà augmenté d'environ 25% rien que pour les 18 derniers mois. Cette situation est préjudiciable aux intérêts tant de VBG que de la République de Guinée elle-même, car elle risque de réduire significativement la rentabilité du projet, au point de mettre en cause sérieusement la justification de réaliser un tel investissement international.

Aucun projet de minerai de fer, du moins à la connaissance de ma cliente, ne produira du fer en Guinée avant 2015, à l'exception du projet de Zogota, qui entrera en dès cette année 2012.

BSGR a respecté ses engagements envers l'Etat de Guinée afin de produire du fer dès cette année et commencera le stockage du minerai à partir de mai prochain, en attendant toujours l'approbation du gouvernement pour construire la voie ferrée reliant la frontière au Libéria.

BSGR attend avec confiance un respect réciproque absolu de la part de l'Etat Guinéen conformément aux Lois et Règlements applicable en République de Guinée et aux autorisations et confirmations prises en application de ces textes par les représentants des gouvernements successifs.

Les droits de BSGR doivent d'être préservés et respectés conformément aux engagements souscrits.

Ainsi, le nouveau code minier ne peut s'appliquer aux blocs 1 & 2 car ils ont, comme vous le savez, déjà auparavant fait partie intrinsèquement du projet pour lequel VBG – Vale BSGR a d'ores et déjà engagé 1 milliards de dollars pour la reconstruction du trans-guinéen de Conakry à Kankan. BSGR a investi des sommes d'argent considérables durant la période 2008-2010 (alors que d'autres ont décélééré) et a poursuivi ses efforts par le biais de la Joint Venture en 2010 et 2011 afin de respecter ses engagements vis-à-vis de la Guinée.

BSGR se félicite, Monsieur le Ministre, d'avoir réussi là où d'autres se sont simplement contenté de formuler de belles promesses, sans aucun aboutissement, et ce depuis plus de 15ans.

La Guinée peut sortir de l'impasse du fameux et regrettable scandale géologique en collaborant avec BSGR et VALE en toute quiétude. Les projets Zogota et les Blocs 1 et 2 tels que conçus par la VBG et présentés dans l'étude de faisabilité peuvent y contribueront largement.

En réponse à vos interrogations sur BSGR et la Joint Venture, le dossier ci-joint, sous format papier, démontre que ces sociétés détiennent toutes les autorisations nécessaires et régulières permettant la signature de l'accord intervenu avec Vale.

Ces autorisations ont été consenties avec l'assentiment du Président de la République, du Gouvernement de la Guinée et de son Premier ministre (ainsi que de votre Excellence, présent en sa qualité de conseiller du Premier ministre pour le secteur minier, lors de la réunion entre les dirigeants de Vale et le Premier ministre en mars 2010).

Les documents et courriers officiels figurant au dossier démontrent l'absence d'un quelconque fondement légal permettant de contester les activités de BSGR et de la joint-venture avec Vale, formellement renommé « VBG – Vale BSGR Guinea », en Guinée.

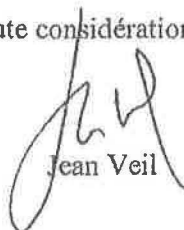
Il est primordial de rappeler que BSGR a été depuis six années l'un des rares investisseurs internationaux toujours fidèle au peuple Guinéen, en dépit d'un climat politique agité et d'évènements perturbateurs dans le monde comme l'ont été, par exemple, les crises financières, l'incitant parfois à prendre des risques majeurs. De ce fait, BSGR espère vivement que ses relations avec la République de Guinée continueront d'être fructueuse et que les parties mettront tout en œuvre pour mettre un terme aux blocages et aux entraves freinant l'avancement du projet afin d'aboutir au développement de l'économie, des infrastructures et du progrès social en Guinée.

Afin d'éviter toute ambiguïté, il convient de rappeler que BSGR, avec et avant sa joint-venture avec Vale a, tant par le passé qu'aujourd'hui, toujours su démontrer ses capacités de réalisation technique et économique, afin de mener à bien la concrétisation du projet.

Dans cette même ligne, les études de faisabilité pour les blocs 1 et 2, sont toujours en attente de votre appréciation depuis septembre 2011, afin d'entamer des négociations qui, BSGR en est convaincue, conduiront au développement socio-économique de la Guinée ainsi qu'à la prospérité de toute la région du fleuve Mano.

BSGR demeure persuadée que les parties pourront très prochainement, dans le cadre de négociations, régler les différends actuels dans un climat mutuel de bonne foi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Jean Veil

VEIL JOURDE

38, RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

Tel. 33 (0) 1 56 69 56 69

Fax 33 (0) 1 53 53 94 94

Jean Veil#
Georges Jourde
Emmanuel RO\$Cnfeld
Pierre-r:ranois Veil
Erie Denbel
Pierre Devl
Fran9ois de Navaille
Véronique Prév3t-LC)gonic
Christophe Delrieu
Géraud Saim Guilhem
Frnni Esclatinc
André Dupont-Jubien
Olivier Duhamel •
Laurent Jobert
Emmanuel Glaser
Bertrand Chnuchnt
Nassiin Ghallmi

Advocates at the Court

Professors of law



3 February 2012

HIGHLY CONFIDENTIAL

Re: Lodging official documents – Legal and Financial -BSGR and VBG

To the Minister, Dear Sir,

In my capacity as counsel to BSGR, with my colleague Michael Hatchard of Skadden Arp, I beg to furnish you, as agreed with my client's representatives, with all documents binding the Republic of Guinea and copies of BSGR's basic documents.

Please find enclosed four copies of 15 binders each of these documents meeting your request.

You therefore have hard copies as you wish of all documents concerning my client's activities in Guinea and relating to the joint venture with Vale. These documents are the same as those you already have by way of an electronic dataroom. These documents, including the feasibility studies for Zogota and the Blocks in 8x, have already been submitted to your offices in the past.

I beg to point out that these documents are highly confidential, particularly as far as any unauthorised persons are concerned.

His Excellence Monsieur Mohamed Lamine FOFANA
Minister of Mines and Geology
Republic of Guinea

Membres d'une association agréée - Règlement des honoraires par chèques

My client hopes to convince you that it is most concerned to continue working with the Republic of Guinea in all respects, and assures you that it will act with complete transparency.

Moreover, as we have informed you in the past, I beg to inform you on behalf of VBG - Vale BSGR Guinea, in respect of the activities of BSGR and its joint venture with VALE in the Republic of Guinea, which has already created around 3000 jobs directly and even more indirectly, is one of the three largest job creators in Guinea. Its potential is immense, and there is a great deal of work still to be done to increase the profits expected from the project significantly.

I would be grateful if you could confirm, via your representatives and advisers, that real progress has been made and as to the scope of work which has been conducted at the Zogota and Simandou 1 & 2 sites. It is important to stress the importance of these investments which have enabled this progress to be made, despite the uncertainties which seem to weigh on the future of the project, which should nonetheless be a considerable boost to the Guinean economy. The delays which have built up in negotiating with the government authorities to obtain the licences required, the length of time the proceedings have taken and the uncertainties which threaten the ambitious plan to invest more than 10 billion dollars have caused considerable losses to VBG, as CAPEX has already increased around 25% in the last 18 months alone. This situation is prejudicial to the interests of both VBG and the Republic of Guinea itself, as it risks making the project much less profitable to the point of raising serious questions as to whether it is worth making such an international investment.

There is no iron ore project, at least as far as my client is aware, which could produce any iron in Guinea before 2015 except the Zogota, which is due to open this year 2012.

BSGR has respected its commitments towards the State of Guinea to start making iron from this year and will start storing the ore from next May, while awaiting the government's approval to construct the railway line linking the Liberian border.

BSGR confidently expects that the State of Guinea will comply absolutely with the Laws and Regulations in force in the Republic of Guinea and the licences and confirmations made under those texts by the representatives of successive governments.

BSGR's rights must be preserved and respected in accordance with the commitments made.

Thus, the new mining code cannot apply to blocks 1 and 2, as they were already, as you know, an integral part of the project to which VBG - Vale BSGR has already committed one billion dollars to rebuild the trans-Guinean line from Conakry to Kankan. BSGR invested heavily between 2008-2010 (while others slowed down) and continued its efforts via the joint venture in 2010-2011 to meet its commitments to Guinea.

BSGR is pleased to have succeeded, Minister, where others have been merely content to make promises which sound good without actually starting anything for more than 15 years.

Guinea could come out of the impasse of the notorious, regrettable geological scandal by working with BSGR and VALE in all confidence. The Zogota and Blocks 1 and 2 projects as VBG has conceived them could make a major contribution here.

In reply to your queries as to BSGR and the Joint Venture, the files enclosed in hard copy form, show that the companies hold all licences duly required to enable the agreement with Vale to be signed.

These licences were granted with the consent of the President of the Republic, the Government of Guinea and its Prime Minister, and your Excellence in your capacity as adviser to the Prime Minister on the mining sector, when the directors of Vale and the Prime Minister met in March 2010.

The official documents and correspondence in the files show that there are absolutely no grounds in law to dispute the activities of BSGR and the joint venture with Vale, formerly VBG - Vale BSGR Guinea, in Guinea.

It is essential to recall that, in the last six years, BSGR has been one of the few international investors to remain loyal to the people of Guinea, despite the turbulent political climate and adverse events in the world, like the financial crises, leading it to take considerable risks in some cases. BSGR therefore hopes warmly that its dealings with the Republic of Guinea will continue to be fruitful and that the parties will do everything they can to put an end to the obstacles and pitfalls which are holding back progress on the project to develop the economy, infrastructure and social progress in Guinea.

For the avoidance of doubt, it should be remembered that, with and prior to its joint venture with Vale, BSGR has always shown that it has the technical and financial resources to implement the project.

While on this subject, the feasibility studies for blocks 1 and 2 are still awaiting your attention since September 2011 to open negotiations which BSGR is convinced will help develop Guinea in social-economic terms and the prosperity of the Mano river region as a whole.

BSGR remains convinced that the parties can very quickly settle their differences by way of negotiations in an atmosphere of mutual good faith.

Yours faithfully,

(signed)